



Newsletter

Juillet 2025 - N°23

PRIMO



La mission PRIMO vous informe et vous propose de diffuser celle information aux EMH et EOH (ayant dans leurs périmètres des ESMS)

Bonjour,

L'équipe de la mission PRIMO vous informe de la mise en ligne du programme définitif de la journée PRIMO. Celui-ci est disponible [ICI](#) !

Pour rappel, cette journée aura lieu le **jeudi 16 octobre 2025 à Paris dans la Salle ASIEM** (7^e arrondissement).

Celle-ci est destinée aux Equipes Mobiles d'Hygiène (EMH), aux Equipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH) s'occupant d'établissements médico-sociaux et aux Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie (EMA).

L'objectif de cette journée est de rassembler les équipes et de partager des expériences de terrain (ville et médico-social) !

Voici quelques informations complémentaires relatives à la journée :

- o Journée certifiée QUALIOPI
- o Tarif de la journée : 90 euros (pauses et repas inclus)



Lien pour s'inscrire :
<https://journeeprimo.univ-lyon1.fr/>

Pour toutes questions relatives à la journée nationale PRIMO, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante :
journeeprimo@univ-lyon1.fr

HCSP

Le HCSP recommande une "stratégie maximaliste" pour le traitement et la prévention de la grippe zoonotique



PARIS, 10 juin 2025 (APMnews) -

Dans un contexte de circulation accrue de virus grippaux zoonotiques, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) recommande une "stratégie maximaliste" pour le traitement antiviral et les mesures de prévention des cas humains, notamment le recours à des bithérapies dans certaines situations, dans une actualisation de recommandations publiée mardi. L'année 2024 et le début de l'année 2025 ont été marqués par une circulation accrue de virus influenza zoonotiques, notamment en Amérique du Nord, avec des transmissions de virus influenza hautement pathogènes d'origine aviaire chez des espèces animales habituellement peu concernées, comme les bovins, et une nette recrudescence des cas humains, explique le HCSP.

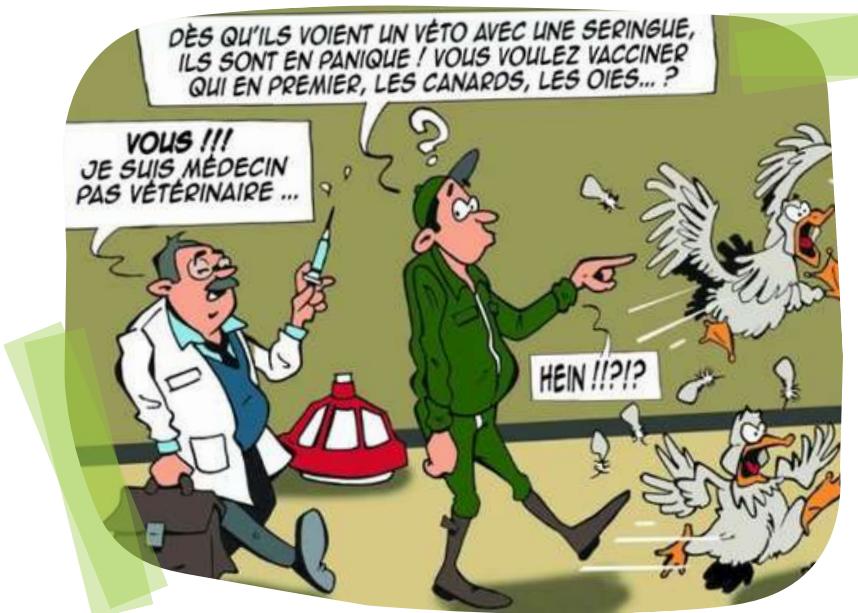
Saisi par la direction générale de la santé (DGS), le HCSP a actualisé ses recommandations au regard de la situation épidémiologique internationale et des données de la littérature.

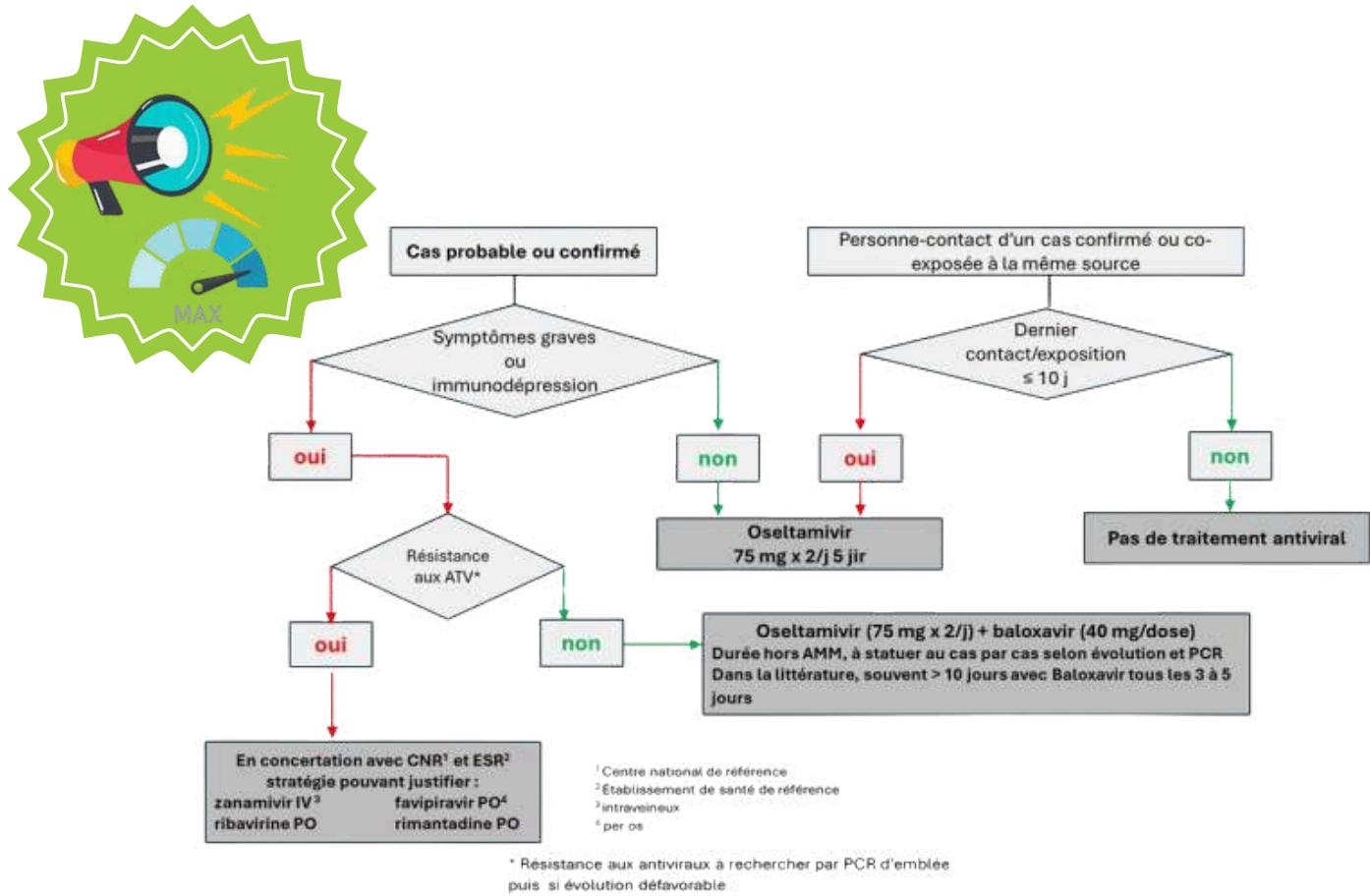
Il préconise "d'appliquer une stratégie maximaliste pour le traitement antiviral et les mesures de prévention de l'infection pour les cas humains, leurs contacts et les coexposés", "au regard de la gravité potentielle", pouvant entraîner jusqu'à 50% de mortalité pour certains virus, et d'un risque d'adaptation des virus à l'être humain et d'émergence pandémique.

Pour le traitement des cas probables et confirmés, une bithérapie antivirale est recommandée dans les formes sévères ou survenant chez les personnes immunodéprimées, "au regard d'un risque d'acquisition de résistance supérieur à celui de la grippe saisonnière".

Ces bithérapies intègrent notamment des inhibiteurs de la neuraminidase, comme l'oseltamivir ou le zanamivir (Dectova*, GlaxoSmithKline) et des inhibiteurs de la polymérase, tel que le baloxavir (Xofluza*, Roche).

Pour les personnes coexposées et contacts, si la dernière exposition remonte à moins de 10 jours, il est préconisé de recourir à un traitement antiviral préventif administré à doses curatives pendant cinq jours.





Logigramme 1 : schéma de prescription des antiviraux (pour un adulte à fonction rénale normale)
(source : HCSP, avril 2025)

Le HCSP conseille également de renforcer les mesures de prévention.

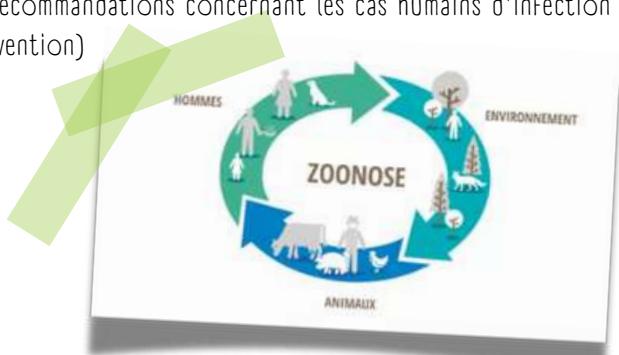
Devant un cas probable ou confirmé, il préconise de suivre la procédure adaptée aux risques épidémiques et biologiques (REB).

- o Pour les soignants, il s'agit de porter un masque FFP2, une surblouse, des gants non stériles et des lunettes.
- o Le patient peut être hospitalisé en chambre individuelle si nécessaire ou porter un masque FFP2 si la sortie est obligatoire.
- o Les personnes contacts ou coexposées doivent être suivies jusqu'à dix jours après.

Pour rappel, en cas d'une éventuelle augmentation des foyers animaux et des cas sévères de grippe aviaire chez l'humain en France, la Haute autorité de santé (HAS) a préconisé une vaccination prépandémique avec le vaccin Zoonotic Influenza Vaccine* (Seqirus) des personnes à risque (cf dépêche du 08/04/2025 à 18:46).

En février, la DGS appelait les professionnels de santé à une "vigilance renforcée vis-à-vis de ces virus" pour assurer leur surveillance et leur détection chez l'humain (cf dépêche du 06/02/2025 à 19:01).

(Haut conseil de la santé publique, avis relatif à l'actualisation des recommandations concernant les cas humains d'infection à virus influenza zoonotiques: traitement antiviral et mesures de prévention)



Grippes zoonotiques : le HCSP recommande une stratégie « maximaliste »

cpias.grand-est@chu-reims.fr

Zimbra

Grippes zoonotiques : le HCSP recommande une stratégie « maximaliste »

jeu., 12 juin 2025 08:03

De : CPIas Grand Est

Objet : Grippes zoonotiques : le HCSP recommande une stratégie « maximaliste »

À : Les abonnés de la Newsletter CPIas GE

Par Agathe Delepaut -

Publié le 12/06/2025

Traitement antiviral en curatif et en prophylaxie, mesures d'isolement, équipements de protection physique... Le Haut Conseil de la santé publique recommande une stratégie maximaliste face au risque d'influenza zoonotique.



Crédit photo : BURGER/PHANIE

Face au risque pandémique actuel posé par les grippes zoonotiques aviaires et porcines et la gravité de certains des virus (jusqu'à 50 % de mortalité), le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a mis à jour ses recommandations de 2021 relatives à la prévention de l'influenza zoonotique chez l'humain.

Même si le nombre d'alertes en France est limité, le HCSP préconise de mettre en place une stratégie thérapeutique et préventive maximaliste dès maintenant, des mesures « très sécuritaires visant à limiter au maximum le risque de diffusion interhumaine », lit-on dans le rapport.

Doses curatives même en prophylaxie

Les cas humains probables et confirmés mais aussi leurs cas contact et les co-exposés doivent être traités par antiviraux à dose curative, y compris en prophylaxie. Le schéma général pour les personnes sans insuffisance rénale est de 75 mg d'oseltamivir deux fois par jour pendant cinq jours. Les patients immunodéprimés ou présentant des symptômes graves doivent quant à eux recevoir une bithérapie associant oseltamivir et baloxavir 40 mg tous les trois à cinq jours, pendant une durée à statuer au cas par cas.

Les potentielles résistances aux antiviraux, plus fréquentes dans les virus influenza zoonotiques que dans la grippe saisonnière, devront être recherchées par PCR d'emblée avant d'instaurer le traitement. Le cas échéant, la stratégie thérapeutique pourra justifier l'usage de zanamivir (voie intraveineuse), ribavirine, favipiravir ou rimantadine per os.

En milieu de soins, protection respiratoire et oculaire

Hors milieu de soins, les mesures préventives de transmission virale doivent être suivies par les cas humains et contacts pendant 10 jours après la dernière exposition. Le HCSP recommande plutôt le masque chirurgical, « davantage garant d'une réelle efficacité » que les masques FFP2 qui, s'ils sont en théorie plus efficaces, sont mal portés en vie réelle (hors population formée à leur usage).

En milieu de soins, aux mesures préventives générales pour toute infection respiratoire aiguë, s'ajoutent des recommandations spécifiques à la grippe d'origine zoonotique, à appliquer dès que le cas est considéré comme possible. Les soignants et les visiteurs doivent systématiquement revêtir une surblouse et des gants non stériles, ainsi qu'un masque FFP2 (dont le positionnement optimal devra être vérifié). Les professionnels de santé doivent par ailleurs porter des lunettes de protection, « même en l'absence de soin exposant », préconise le HCSP. Dans la mesure du possible, le patient devra être hospitalisé en chambre individuelle, et sinon impérativement regroupé avec d'autres cas, dans une pièce avec un renouvellement d'air, de préférence à pression d'air négative et avec un sas pour l'habillage.

Les experts préconisent enfin de se référer à diverses ressources régulièrement actualisées, notamment Santé publique France pour les définitions de cas et les procédures d'investigation de l'entourage, ou encore fiche réflexe Coreb pour la structuration des soins ambulatoires et hospitaliers. Les recommandations du HCSP sont élaborées sur les bases des connaissances disponibles en date du 6 mai 2025 et pourront être modifiées en fonction de l'évolution de la situation.

Cordialement,



L'équipe du CPIAS Grand Est

- CHU - Hôpital Maison Blanche
- 51092 REIMS
- cpias.grand-est@chu-reims.fr
- 03.26.78.94.91
- cpias-grand-est.fr

RéPIA

Podcast : Germes, symptômes : le bon geste, tout de suite

13/06/2025

Anne-Gaëlle VENIER, médecin au CPIas Nouvelle-Aquitaine et coordonnatrice de la mission nationale MATIS, a eu le plaisir de passer derrière le micro du podcast @Le Temps de la Relève pour parler d'un domaine aussi méconnu que passionnant : la prévention des infections et de l'antibiorésistance.

L'occasion de partager :

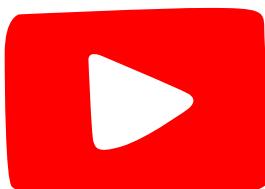
- son parcours en tant que médecin spécialiste en santé publique
- le rôle du CPIAS dans la prévention du risque infectieux et son appui auprès des soignants
- et surtout la création de Bug Control, une application mobile pensée pour répondre en quelques secondes aux situations d'urgence infectieuse.

Précautions à prendre ? Masque FFP2 ? Bug Control, c'est un réflexe simple, accessible 24/7, pour protéger patients et soignants.
Merci à @Marie-Noëlle Tissier pour cette belle mise en lumière de notre travail sur le terrain.



L'épisode est disponible ici :
[#15 : Germes, symptômes : le bon geste, tout de suite | Le Temps De la Relève](#)

NEW!



12/06/2025

Plus

moderne, plus ergonomique, plus complet, le nouvel espace documentaire du RéPIA est disponible.

Cet outil a été pensé pour faciliter vos recherches et l'accès à vos ressources favorites avec entre autres nombreuses fonctionnalités : un accès par thématiques, un moteur de recherche enrichi, la possibilité de personnaliser

votre espace, des alertes thématiques, un accès direct au forum.

Besoin d'un coup de pouce pour prendre en main la plateforme ?

L'équipe RéPIA Matis prépare une série de tutoriels vidéo pour vous accompagner pas à pas dans l'utilisation de ce nouvel espace.

Sont déjà disponibles :

- Un tuto : [Créer un compte utilisateur](#), condition nécessaire pour personnaliser votre espace documentaire ou participer au forum professionnel
- Un tuto : [Paramétriser vos alertes](#) : pour vous abonner aux nouveautés documentaires désormais diffusées de manière hebdomadaire par cet unique canal

Par ailleurs, au sein de l'espace Forum vous disposez de la rubrique Support RéPIA pour soumettre vos remarques, poser vos questions ...

Ci-dessous les dernières actualités relatives à la prévention des infections et de l'antibiorésistance

12/06/2025



Ci-dessous les dernières actualités relatives à la prévention des infections et de l'antibiorésistance

Evaluation in itinere de la Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance (SNPIA) 2022-2027

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a mis en ligne son [rapport](#) présentant une évaluation intermédiaire sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance (SNPIA) 2022-2027.

Il met en lumière les avancées réalisées et les défis persistants dans plusieurs domaines clés : la formation et la sensibilisation des professionnels de santé, la sensibilisation des élus, l'impact des campagnes de sensibilisation du grand public, l'optimisation de l'utilisation des antibiotiques grâce au numérique et à l'intelligence artificielle, l'amélioration de la structuration et de la coordination des réseaux territoriaux, la réduction de l'impact environnemental des antibiotiques ainsi que l'intensification de la coopération internationale.

Le rapport formule des recommandations pour renforcer l'efficacité de la stratégie, notamment en intégrant officiellement l'antibiorésistance dans les cursus médicaux, en développant des outils numériques d'aide à la prescription, et en renforçant les collaborations entre les différents acteurs territoriaux.



Séminaire sur « Les controverses de l'AMR » par Marc-André Selosse

L'Observatoire du numérique en sciences sociales de l'antibiorésistance (DOSA) organise une nouvelle séance de ses « controverses de l'AMR ». Ce séminaire aura lieu le lundi 23 juin de 14h00 à 17h00, en présentiel, à l'université Paris-Dauphine. Marc-André Selosse animera cette séance intitulée « Gérer les microbes ». L'[inscription](#) est gratuite, mais obligatoire.

Bactériophages et leur utilisation pour combattre l'antibiorésistance

L'OMS a publié un premier [rapport](#) sur les bactériophages (phages). Ce sont des virus qui ciblent et tuent sélectivement les bactéries notamment celles qui sont résistantes aux antibiotiques. Ils infectent leurs hôtes bactériens avec une grande spécificité mais n'infectent pas les cellules humaines. La phagothérapie pourrait être un outil prometteur pour contrôler la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Actuellement, les phages sont principalement utilisés en dernier recours thérapeutique. Des études cliniques complémentaires seront nécessaires pour étayer l'efficacité et la tolérance des phages avant d'élargir leur périmètre d'utilisation.



SF2H

Qualité

L'indicateur d'hygiène des mains ne se traduira pas sous la forme d'un score



Taux d'expériences négatives et taux d'expériences remarquables. L'indicateur d'hygiène des mains sera déployé au niveau national en janvier 2026 mais pas sous la forme d'un score, comme e-Satis. Il sera constitué de deux taux.

En partenariat avec la Société Française d'hygiène hospitalière, la Haute Autorité de santé a construit un questionnaire sur l'hygiène des mains perçue par les patients qui, après expérimentation entre mai 2023 et janvier 2024, est désormais validé. Après avoir recueilli le point de vue du patient, l'objectif a consisté à en faire un indicateur de qualité et de sécurité des soins. Son déploiement national interviendra en janvier 2026 et non en 2025 comme initialement prévu, a expliqué Meriem Bejaoui, cheffe de projet au service évaluation et outils pour l'amélioration et de la sécurité des soins à la Haute Autorité de santé, ce 4 juin lors du 35^e congrès national de la Société Française d'hygiène hospitalière.



Plusieurs scénarios ont été étudiés avant de définir les seuils à atteindre des deux taux d'expérience patient en lien avec l'hygiène des mains.
(Belmonte/BSIP)

Validation du questionnaire

243 établissements de santé de médecine, chirurgie, obstétrique sur 1 395 concernés se sont mobilisés pour cette expérimentation, qui a recueilli 262 879 mails de patients, pour *in fine* récupérer 65 233 questionnaires complets. Le taux de réponse est similaire à celui observé pour l'indicateur de satisfaction du patient e-Satis. Le mode de calcul du résultat a été élaboré en fonction des résultats de l'expérimentation. "*Il ne s'agit pas d'un score, comme pour e-Satis, mais d'un taux d'expérience patient*", a déclaré Meriem Bejaoui. Ou plutôt de deux taux, l'un correspondant aux expériences négatives, l'autre aux expériences remarquables.

Un curseur à augmenter, l'autre à diminuer

À la première interrogation du questionnaire sur la disponibilité des produits hydroalcooliques, a rapporté Meriem Bejaoui, plus de neuf patients sur dix déclarent ceux-ci accessibles dans la chambre. Ensuite, 48,9% disent que les professionnels ne portaient pas de bijoux aux mains et aux poignets, mais 41,6% ne s'en souviennent pas. À la question concernant l'information sur l'hygiène des mains, 55,2% des patients expriment ne pas en avoir reçu durant leur hospitalisation. Ont-ils en outre été sollicités pour réaliser une hygiène des mains ? 53,4% répondent "jamais". Quant à la friction des mains par les professionnels avant un contact avec le patient, 61,9% des sondés déclarent qu'elle a toujours eu lieu, 15% disent souvent, 9,2% parfois, 4,3% jamais.



Calculer un résultat à partir des réponses à ces cinq questions est un challenge car le questionnaire est non seulement très court mais aussi parce que la question sur le port de bijoux apporte trop d'incertitude. D'où la construction de deux taux d'expérience plutôt qu'un score. Dans chaque établissement de santé, nous voulons moins de 1 patient sur 10 qui aurait vécu une expérience négative (75% des établissements testeurs sont à moins de 21%) et au moins 2 patients sur 10 qui auraient vécu une expérience remarquable (l'ensemble des établissements testeurs sont autour des 10%).



RAPPEL PRÉ-REQUIS

- Ongles courts, sans vernis ni faux ongles
- Pas de bijoux aux mains ni aux poignets (bracelets, bagues, alliance...)
- Tenue à manches courtes

FRICITION AVEC UNE SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE

- 1 Recouvrir les paumes et les doigts
- 2 Pincer les doigts et bien masser
- 3 Recouvrir les doigts et bien masser
- 4 Recouvrir les paumes et bien masser
- 5 Recouvrir les paumes et bien masser
- 6 Recouvrir les paumes et bien masser
- 7 Rincer

A PRIVILÉGIER

Un rapport de développement qui inclut les résultats de l'expérimentation ainsi que le détail du mode de calcul du résultat et du classement des établissements de santé de A à D qui en résultera, est en cours d'élaboration, a prévenu Meriem Bejaoui. Il sera diffusé au second semestre 2025. Elle ajoute qu'une case commentaire sera intégrée au questionnaire lors du déploiement de la campagne en janvier 2026.

Pia Hémery, à Marseille



LES INSCRIPTIONS POUR LA JOURNÉE RÉGIONALE DU BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES SONT OUVERTES !

Le Centre Régional en Antibiothérapie du Grand Est organise la 6ème édition de la Journée Régionale du Bon Usage des Antibiotiques (JRBUA) le **jeudi 20 novembre 2025** à l'Hôtel de Ville de **Nancy** avec le soutien de l'ARS Grand Est, des EMA du Grand Est, du CPIas Grand Est, de la DRSM et la DCGDR Grand Est, de l'OMEDIT Grand Est et de l'association AntibioLib.

Un événement d'envergure régionale, s'inscrivant dans la semaine mondiale du bon usage des anti infectieux 2025 ! **Découvrez le pré-programme sur notre page dédiée et inscrivez-vous gratuitement dès maintenant !**

Pour s'inscrire : [Journée Régionale du Bon Usage des Antibiotiques \(JRBUA\) 2025 - AntibioEst](#)

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE SANTÉ ET AVEZ BESOIN DE CONTACTER UN INFECTIOLOGUE POUR UN AVIS ?

Pour rappel, la ligne AntibioTel n'est plus effective depuis le 1er janvier 2025.

Nous vous proposons une page dédiée sur notre site récapitulant les modalités (ligne téléphonique, téléexpertise) qui s'offrent désormais à vous en fonction de votre localisation :

Consultez : [Contact - AntibioEst](#)



REPLAY DU WEBINAIRE RÉFÉRENTS EN ANTIBIOTHÉRAPIE DU GRAND EST,

organisé par le CRAtb avec les EMA et le CPIas du Grand Est, qui s'est tenu le 20 mai dernier : [Replay](#)

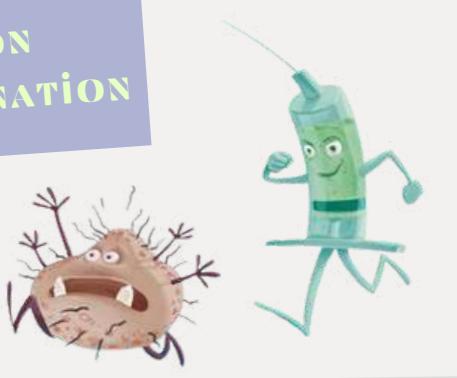
Cela devrait vous intéresser ...



Newsletter

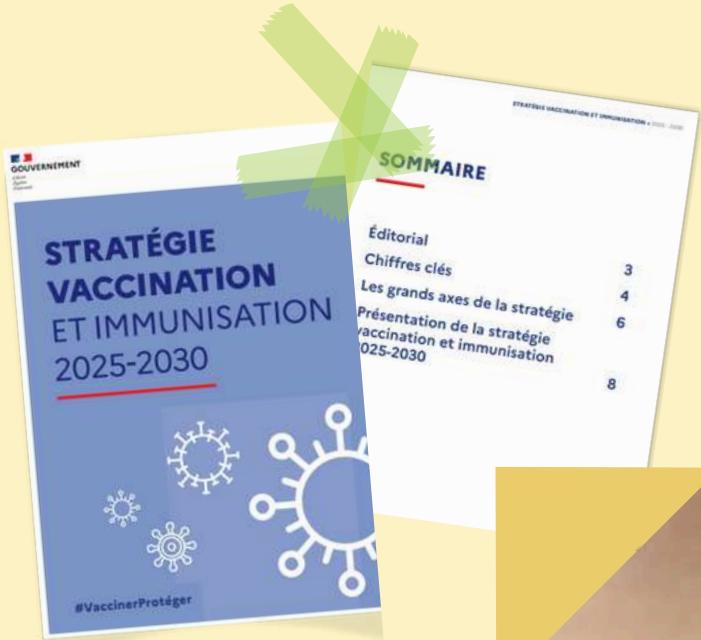
SF2H : La foire aux questions
Précautions Respiratoire est disponible

[Lien de la FAQ](#)



La mission vaccination de la DGS a publié une nouvelle stratégie 2025-2030 Vaccination-Immunisation

[Lien du PDF](#)



#VaccinerProtéger

AGENDA

Formations / webinaires
2025-2026



Retrouvez
nos
formations
à venir

sur notre site internet :

[Formations à venir - CPias Grand-Est,](#)

Il reste des places !

Formation - GESTION D'ÉPIDÉMIES EN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

- 18 novembre 2025, CHRU de Nancy

Formation - CRÉER UN ESCAPE GAME PÉDAGOGIQUE

- 20 et 21 novembre 2025, CHRU de Nancy

Formation - PRÉCAUTIONS COMPLEMENTAIRES RESPIRATOIRE

- 11 décembre 2025, en distanciel

Formation - MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT : EAUX (RISQUE LÉGIONNELLE, EAUX FROIDES, BALNÉOTHERAPIE,

PISCINES) AÉRAULIQUE, SURFACES

- 12 février 2026, CHRU de Nancy

SAVE
the
DATE!

Webinaire - Prévention et gestion des TIAC

- 23 septembre 2025 de 14h à 16h, lien d'inscription : [ici](#)

Webinaire inter-CPias - Candida auris

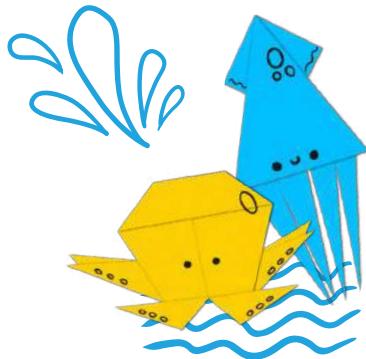
- 29 septembre 2025 de 15h à 17h

Webinaire - Organisation ORSAN REB en ESMS

- 9 décembre 2025 à 14h

Webinaire - Réunion d'information des formateurs des écoles en santé : Prévention des infections respiratoires, évolution des recommandations

- 16 décembre 2025 à de 14h à 16h



N'oubliez pas :



"Les vacances, c'est fait pour se souvenir de ce qu'on a fui."

Un été à Osage County (2013)



Bonnes
Vacances !

